

Qu'est-ce que la formation continue ?

La formation continue s'adresse aux personnes qui, après leur fin d'étude, sont entrées dans la vie active et exercent ou ont exercé une activité professionnelle. La formation initiale concerne principalement les étudiants qui sont encore dans le cycle de formation.

La formation continue permet de consolider, améliorer ou développer les compétences d'un salarié et de faciliter l'insertion et la reconversion des demandeurs d'emploi et des salariés qui souhaitent réorienter leur carrière professionnelle.

À l'université de Bourgogne, l'ensemble des diplômes sont potentiellement accessibles en formation continue.

L'Université de Bourgogne propose également des formations continue créées spécifiquement.

Quels publics relèvent du SEFCA ?

Le SEFCA accompagne les personnes s'inscrivant :

- Soit à une formation en alternance (apprentissage, contrat de pro ou pro-A)
- Soit à un diplôme d'état (DUT / Licences/ Master) de l'université dans le cadre d'un reprise d'étude,
- Soit un Diplôme d'Université (DU) et Diplôme Inter-Universitaire (DIU) spécifiques à la formation continue,
- Soit une action de formation courte ou un parcours individualisé de formation.
- Soit une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).